

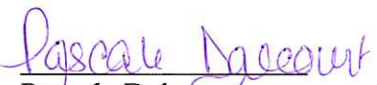


PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 6 août, le règlement 2024-274 pour la concordance au schéma d'aménagement de la MRC Pierre-De Saurel pour les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain a été adopté.

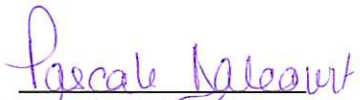
Donné à Saint-Ours, ce 6^e jour d'août 2024.


Pascale Dalcourt
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Par la présente, Pascale Dalcourt, directrice générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 7 août 2024 l'avis public ci-haut mentionné, aux endroits requis, et l'avoir publié dans la parution du journal municipal « Le Chef-Lieu » du mois d'août 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour d'août 2024.


Pascale Dalcourt
Directrice générale/greffière-trésorière